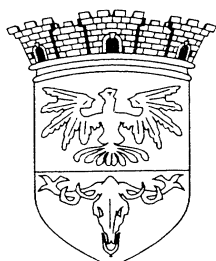


# EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet : [einville-au-jard.fr](http://einville-au-jard.fr)

Pour envoyer un mail : [mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr](mailto:mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr)

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et App Store  
Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

## INFORMATIONS MUNICIPALES N° 31

*Convoqué le 31 mars 2023, le conseil municipal s'est réuni, le jeudi 06 avril 2023 à 20h, sous la présidence de M. VILLEMANT Marc, Maire.*

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, BRETAR Armelle, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HOUOT Gérard, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, YONGBLOUTT Fabrice.

Absents excusés :  
NAVELOT Aline pouvoir donné à Véronique ADMANT  
HANNEQUIN Jessica pouvoir donné à Isabelle GENIN  
KIEFFER Pascal pouvoir donné à Christian DREISTADT  
MANSOURI Najat pouvoir donné à Fabrice YONGBLOUTT  
MIENVILLE Vincent pouvoir donné à Philippe LEONARD

Le conseil a choisi pour secrétaire GENIN Isabelle

### ▪ **Compte-rendu de la réunion précédente de conseil municipal**

Lecture a été faite : aucune observation.

#### • **Compte de gestion 2022**

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte de gestion 2022 de la commune, établi par la Direction Générale des Finances Publiques de Lunéville.

### ▪ **Compte administratif 2022**

Le compte administratif 2022 se présente ainsi :

## Investissement

<b>Dépenses</b>	Prévu :	1 752 521,43
	Réalisé :	560 246,13
	Reste à réaliser :	274 113,00
<b>Recettes</b>	Prévu :	1 752 521,43
	Réalisé :	602 176,97
	Reste à réaliser :	6 667,00

## Fonctionnement

<b>Dépenses</b>	Prévu :	1 161 370,38
	Réalisé :	847 600,78
	Reste à réaliser :	0,00
<b>Recettes</b>	Prévu :	1 343 788,38
	Réalisé :	1 360 895,71
	Reste à réaliser :	0,00

## Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	41 930,84
Fonctionnement :	513 294,93
Résultat global :	555 225,77

## Résultat du vote

Investissement :	à l'unanimité
Fonctionnement :	à l'unanimité

### ▪ Affectation du résultat 2022

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget général de l'exercice 2022 statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 et constatant que le compte administratif du budget général fait apparaître un excédent d'exploitation de 513 294,93 €, un excédent d'investissement de 41 930,84 €, un déficit des restes à réaliser d'investissement de 267 446 € soit un besoin de financement de 225 515,16 €, le Conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Excédent au 31.12.2022 :	513 294,16
Affectation de l'excédent en investissement :	
Réserves (1068)	225 515,16
Affectation à l'excédent reporté (110)	287 779, 77

### • Taux d'imposition 2023

Le conseil décide, à l'unanimité, de maintenir les taux suivants pour l'année 2023 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	27,58 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	18,09 %
Cotisation foncière des entreprises :	16,59 %
Taxe d'habitation sur logements secondaires :	13,98 %

### • Budget primitif 2023

Après en avoir délibéré, le conseil vote les propositions nouvelles du budget général de la commune, exercice 2023 :

## **Investissement**

Dépenses	<b>1 094 226,00</b>
Recettes	<b>1 361 672,00</b>

## **Fonctionnement**

Dépenses	<b>1 129 356,00</b>
Recettes	<b>1 207 254,77</b>

Pour rappel, total budget :

### **Investissement**

Dépenses	1 368 339,00 (dont 274 113,00 de RAR)
Recettes	1 368 339,00 (dont 6 667,00 de RAR)

### **Fonctionnement**

Dépenses	1 129 356,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	1 207 254,77 (dont 0,00 de RAR)

Résultat du vote :

Investissement : à l'unanimité

Fonctionnement : à l'unanimité

- **Subvention CCAS**

Après proposition, le conseil accepte, à l'unanimité de verser une subvention de 1 500 € au titre de participation de fonctionnement.

- **Demandes de subventions**

Le conseil autorise le maire à demander des subventions pour le dossier du 1 Grande Rue et l'éclairage public auprès des aides suivantes du territoire :

- fonds d'accélération de la transition écologique (Fonds vert)
- Communauté de Communes du Pays du Sânon (1 grande Rue) - Jacques LAVOIL, en tant que Président de la Communauté de Communes du Pays du Sânon, ne prend pas part au vote.

## **Informations diverses**

- La commune recrute des jeunes Einvillois, de 18 à 20 ans, pour le remplacement des congés d'été des agents techniques de la commune à raison de 25h/semaine. Les candidatures sont à adresser en mairie dès à présent.
- Les membres du CCAS ont décidé de porter l'âge d'accès au repas des Aînés à 70 ans, en reculant d'un an tous les ans. Cette année, l'âge requis est 66 ans.
- Passage dans la commune les 29 et 30 avril des motards et des bénévoles de l'Association : Action « Une Rose ; Un Espoir » au profit de ceux qui sont malades et qui souffrent du cancer.

### ***NOUVEAU « Place de la Fontaine »***

- FOOD TRUCK BURGERS « AU POU-POULET » présent un mardi sur deux (semaines impaires) et un vendredi sur deux (semaines paires) à partir de 18 heures. Tél : 07.66.42.64.94.
- FOOD TRUCK PIZZAS « LA FELICITA Le camion » tous les lundis dès 18 heures. Tél : 07.86.99.56.68
- FOOD TRUCK RÔTISSERIE « THE CHIC'N » présent un mardi sur deux (semaines paires). Tél : 07.66.37.19.12

---

Prochain conseil municipal, le jeudi 11 mai 2023 à 20h00

---

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le bulletin municipal est dématérialisé.  
Retrouvez-le sur le site de la commune ou sur l'application Intra-Muros.  
Le format papier reste disponible en mairie aux heures d'ouverture.*

**Tableau dates de collecte des containers (semaines paires) et sacs jaunes (semaines impaires)**

Semaine	 Sacs Jaunes	Semaine	 Containers
15	Jeudi 13 avril 2023	16	Jeudi 20 avril 2023
17	Jeudi 27 avril 2023	18	Jeudi 4 mai 2023
19	Jeudi 11 mai 2023	20	Jeudi 18 mai 2023